

Informations de base	
<p>2019/2786(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Produits biocides: inscrire le fromage en tant que substance active à l'annexe I</p> <p>Complétant 2009/0076(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI	Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	IMCO	Marché intérieur et protection des consommateurs (Commission associée)		